

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6<sup>e</sup>).

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Union ..... 12 F — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger ..... 13 F  
Scolaires ..... Réduction de 50 %

Frais d'inscription : plaque adresse, carte de membre : 1 F en sus

N.B. — Les virements à notre C.C.P. Lyon 101-98 doivent être rédigés  
au nom de la **SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**Pour tout changement d'adresse, prière de nous faire parvenir  
la dernière bande et la somme de 1 F. (Timbres acceptés).

**RECOLTE A LYON MEME D'UN RARE AGROCYBE :  
A. PUTAMINUM (MAIRE) SINGER**

par M. COLIN et M. JOSSERAND.

C'est en 1913 que R. MAIRE décrit pour la première fois ce rare *Agrocybe* [3]. Il le versa dans le genre « fourre-tout » *Naucoria* mais non sans souligner son affinité avec *praecox*.

Sous réserve d'une lacune dans notre information, lacune hélas toujours possible tant est dispersée la littérature mycologique, cette espèce n'a plus été retrouvée, ou du moins signalée, pendant les quarante-trois années qui ont suivi sa « création ».

C'est en effet en 1956 que C. BAS en trouva neuf pieds à Leyde, Hollande ; il la décrit à son tour [1].

Enfin, pendant la seconde quinzaine de mai et presque tout le mois de juin 1967, elle fit son apparition à Lyon même, quartier de Gerland, où elle fut récoltée par M. TRISTANI, puis communiquée par lui à l'un de nous (C.) qui la détermina et la transmit à l'autre (J.) aux fins d'étude.

**Description**

**CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :**

*Chapeau* 18-65 mm, convexe-aplani avec parfois une évocation de mamelon très bas et obtus, rarement un peu bossu ; étalé-irrégulier sur le très adulte ; peu résistant, hygrophane, non visqueux, *beigeasse-(brunasse) quand imbu*, pâlisant en séchant à *beigeasse ocracé sale* puis à *pâle beigeasse* quand tout à fait déshydraté (C.C.K. 128 C) ; glabre et mat (on flaire le revêtement celluleux), parfois craquelé en tous sens sur l'adulte. Marge mince, presque excédante sur le jeune, d'abord très incurvée en un étroit ourlet et demeurant arrondie ; non striée, érodée sur le franc adulte. Cuticule très mince, cassante, pratiquement inséparable.

*Chair* assez peu épaisse, *tendre*, *beigeasse-(brunasse) quand imbue*, blanchissant en séchant ; dans le pied et au cours de la déshydratation, elle est rayée de stries pâles et foncées alternées.

*Lames* assez serrées, 1-5 l. ; simples, peu larges, minces, légèrement galbées<sup>1</sup>, arrondies-libres ou sub-libres, *beigeasse argileux pâle* puis argileux sale. Arête très finement ponctuée-grenue, plus pâle.

*Pied* un peu cortiqué, 40-80 × 4-12 mm, à peu près égal mais avec la base souvent dilatée-bulbeuse puis atténuée en pointe et munie de quelques rhizomorphes ; plein puis farci, présentant à l'intérieur des fibres longitudinales (cf. à « Chair ») ; *beigeasse sale, ocracé, ocracé-brunasse*, non toujours mais très souvent *rayé régulièrement sur la plus grande partie de sa longueur* et, en outre, *remarquablement quoique finement ponctué-granuleux de beige ocracé concolore ou à peine plus foncé que le fond sur les deux tiers supérieurs* ; sec. Voile : aucune trace sur le jeune adulte.

1. Au sens que l'un de nous (J.) donne à ce terme [2] : aiguës à la marge, à profil concave qui, en s'approchant du pied, inverse sa courbure et devient convexe, puis arrondies-ascendantes vers l'insertion.

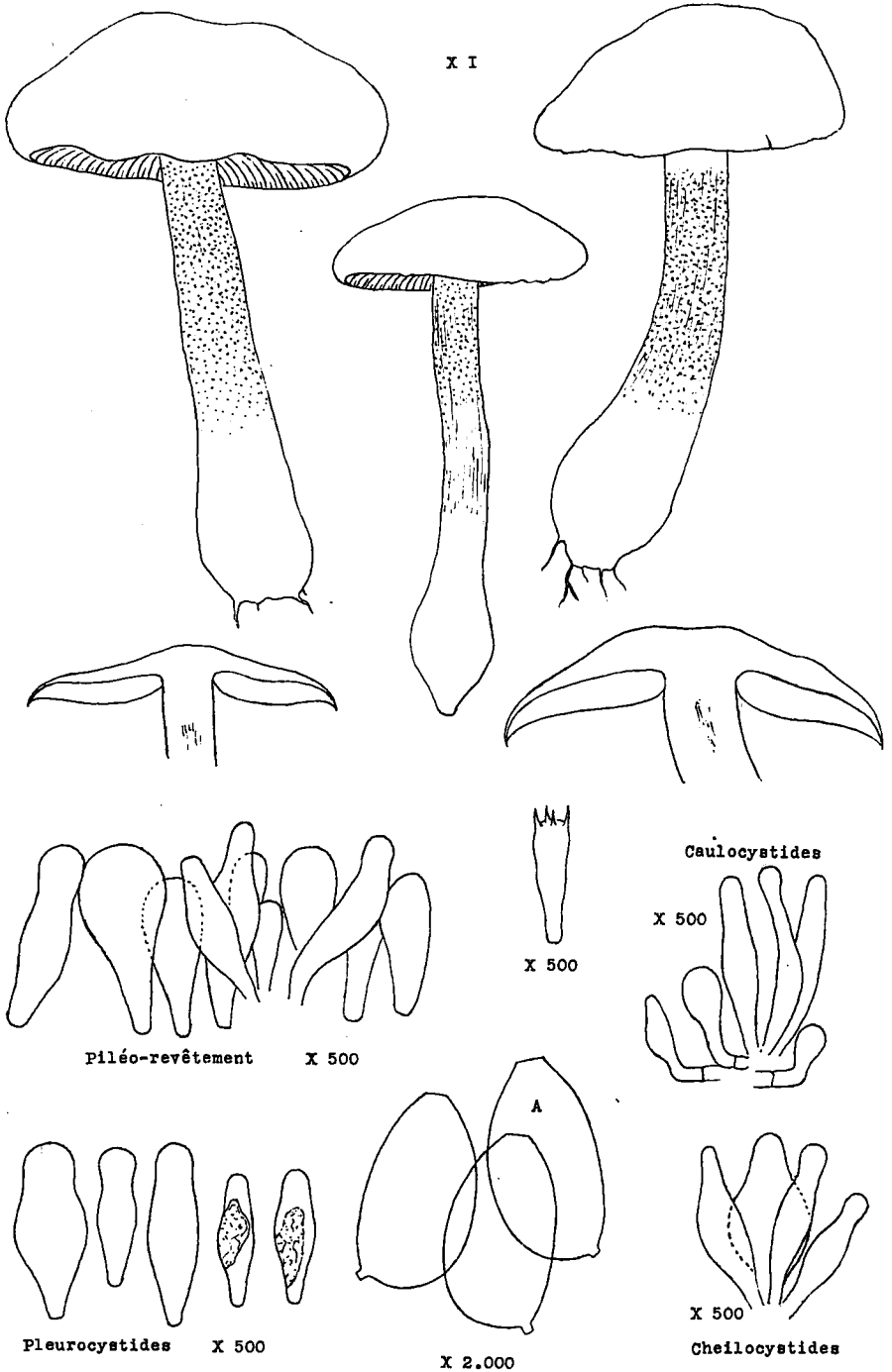


Fig. 1. — *Agrocybe putaminum* (Maire) Singer. Les possibilités limitées du dessin au trait n'ont pas permis de traduire autrement que par des points noirs les fines granulations du pied qui, dans la réalité, sont soit concolores au fond, soit modérément plus foncées.

*Spores en masse brun d'ombre* (C.C.K. 114 + 143).

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

*Basides* 4-sporiques, assez trapues,  $28-30-40 \times 9,5-10 \mu$ .

*Spores* assez semblables entre elles,  $12-13 \times 7-7,6 \mu$ , elliptiques-amygdaliformes, à sommet poré, tronqué, souvent (pas toujours!) très légèrement étiré en papille peu accusée (cf. A) ; aucune dépression supra-apiculaire, membrane lisse, à double contour ; apicule pâle, très petit.

*Cystides* sensiblement identiques sur les faces et sur l'arête, variant de très obtusément fusiformes à utriformes, hyalines, sans aucun encauchonnement apical,  $30-45 \times 10-18 \mu$ , non rares sur les faces où elles émergent assez peu (de 1/4 env.), abondantes sur l'arête où elles sont de forme un peu plus variée et souvent un peu plus grêles.

*Trame des lames* à médiostrate en boyaux de  $6-16 \mu$  diam., assez régulièrement disposés, enserré entre deux hyménopodes nettement plus grêles :  $3,5-7 \mu$ . Sous-hyménium *celluleux*.

*Caulocystides* très nombreuses, le plus souvent groupées en touffes (granulations pédiculaires), très variables mais, le plus souvent, rappelant les cystides hyméniales en plus grêle :  $50-60 \times 6-8 \mu$  par ex. ; aussi quelques redressements de bouts libres, clavés ou piriformes.

*Piléo-révêtement* lâchement celluleux, à articles non densément contigus mais un peu obliquement dirigés en tous sens, très polymorphes, clavés, piriformes, obtusément fusiformes, utriformes, etc., avec, de-ci, de-là, des articles franchement émergents et cystidiformes.

*Hyphes réfringentes* sinueuses, dispersées un peu partout : chair, trame des lames...

*Pigment* repéré seulement sur de très rares hyphes sous-cuticulaires sous forme de plaquettes péri-hyphiques, très minces et peu évidentes.

*Des Boucles.*

*ODEUR* faible d'*Agrocyste* ; puissante et de farine à la coupe. Elle disparaît en quelques secondes. *SAVEUR* de farine, souvent un peu amère à la fin.

*HABITAT ET LOCALITÉ.* Sur déchets de toutes sortes, comportant notamment de fins débris ligneux (copeaux ?), dans un lieu servant de décharge publique. *Leg.* TRISTANI, fin mai et presque tout juin 1967.

*OBSERVATIONS.* Cet *Agrocyste* est facile à identifier. D'une teinte peu gaie (on a vu l'usage abondant du suffixe « asse » que nous avons dû faire pour définir la couleur de ses différentes parties !), il retient aussitôt l'attention par *son pied le plus souvent régulièrement rayé et surtout finement sablé-punctué, punctué-grenu.*

\* \* \*

Nous nous sommes demandé un instant si le *Naucoria amara* de MURRILL n'était pas identique à notre plante. Les renseignements aimablement fournis par A.H. SMITH, le mycologue d'Ann Arbor, U.S.A., nous permettent d'écarter cette supposition (*N. amara* a le pied « white, shining », i. e. blanc et brillant, ce qui est éliminatoire). A.H. SMITH a

également attiré notre attention sur une autre espèce nord-américaine, non encore publiée, croyons-nous, qui lui paraît voisine de notre *putaminum*. D'après la description qu'il nous en a communiquée, elle en différerait par son odeur-saveur de concombre cru et par sa taille un peu plus grande, mais il est certain qu'elle se situe dans le voisinage immédiat de l'espèce de R. MAIRE.

La description de ce dernier est très bonne, rédigée qu'elle fut au moment où il était au plus haut de sa valeur mycologique et non encore dévoré par son gigantesque travail sur la phanérogamie nord-africaine. La planche qui l'accompagne est schématique, certes, et certains détails doivent en être appréciés à la lumière du texte mais, dans l'ensemble, elle cadre fort bien avec notre plante.

Deux petits détails pourtant : 1° R. MAIRE indique un sous-hyménium rameux. Nous l'avons vu celluleux (!), mais C. BAS l'a noté comme nous-mêmes : « Subhymenium rather broad, cellular ». 2° MAIRE donne son espèce comme liée par ses cordons mycéliens à des noyaux de *Prunus* et de *Cerasus* ce qui ne semble aucunement le cas de nos échantillons, mais, là encore, C. BAS écrit que la liaison *A. putaminum*/noyaux ne paraît pas obligatoire (sa récolte eut lieu sur un sol sableux-argileux, comportant des débris mi-pourris de fumier et de paille). On remarquera, d'ailleurs, que R. MAIRE, prudent, n'a pas choisi une épithète spécifique impliquant cette liaison avec des noyaux ; *putamen*, en effet, a une signification beaucoup plus large puisqu'il veut dire : débris, déchets, détrit. On ne saurait mieux définir le substrat sur lequel poussait notre champignon.

La description de C. BAS, de son côté, est également excellente. Ses dessins très satisfaisants, en dépit de lames plus adnées que sur tous nos sujets. Il y a cependant une divergence portant sur la présence de deux types de cystides que BAS signale et que nous n'avons pas pu distinguer. Il est bien vrai que nous avons vu — et encore sur quelques sujets seulement — quelques pleurocystides, un peu plus réduites sans doute et un peu plus étroites, présenter une inclusion en coagulat granuleux, à peine teinté de jaune pâle, mais nous ne pensons pas qu'on puisse voir là un second type de pleurocystide vraiment distinct du premier. Nous croyons simplement que quelques pleurocystides peuvent subir une désorganisation interne leur donnant cet aspect ; et nous le croyons d'autant plus que nous avons relevé chez trois ou quatre basides une désorganisation aboutissant à la même apparence. Ce pourrait donc être une « fragilité » particulière des cellules hyméniales propre à l'espèce. Néanmoins, ce point serait à revoir.

Notons enfin que nos sujets ne présentaient pas à l'extrémité de leurs cystides ces masses cristalliformes signalées aussi bien par R. MAIRE que par C. BAS.

En dépit de ces légères différences qui n'excèdent certainement pas ce qu'autorise le polymorphisme spécifique, la correspondance de tous les autres caractères et, notamment, ceux du pied, permet d'affirmer que la récolte de MAIRE, celle de BAS et celle que nous étudions ici appartiennent à la même espèce.

A ce jour, elle est donc connue de trois localités seulement : Haute-Saône, 1913 ; Pays-Bas, 1956, et Lyon même, 1967.

On s'étonne que, facile à distinguer, cet *Agrocybe* n'ait pas été signalé d'autre lieux où il doit bien exister, car on aurait vraiment peine à admettre une aire aussi disjointe.

Lyon, septembre 1967.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. BAS C. — Notes on Agaricales I, Rijksherbarium, Leyde, octobre 1958.
2. JOSSERAND Marcel. — La description des champignons supérieurs, Lechevalier, Paris, 1952.
3. MAIRE René. — Etudes mycologiques, fasc. I, Annales mycologici, vol. XI, n° 4, 1913.

### L'ABRI DE SAINT-BLAISE A VIRIGNIN (AIN)

par M. Raymond VANBRUGGHE.

#### SITUATION ET ACCÈS.

L'abri (altitude 310 m environ) est situé à la limite des parcelles 489 A et 500 A du cadastre de Virignin, au lieudit Saint-Blaise, à une quarantaine de mètres du chemin de Virignin (altitude 225 m) au fort de Pierre-Châtel (altitude 390 m), soit à 800 m environ des dernières maisons de Virignin. Il se trouve donc au débouché de l'étroit vallon qui sépare le rocher de Pierre-Châtel de la montagne de Parves et qui est emprunté par le chemin de Virignin à Pierre-Châtel.

Les hameaux de la montagne de Parves sont accessibles par cette voie, mais disposent de communications plus faciles avec Belley par les pentes nord et avec la Savoie par les ponts de Yenne et de Lucey ; pour les habitants de Virignin, par contre, c'est le seul chemin d'exploitation pour les bois qu'ils possèdent sur la montagne, dont le flanc ouest est constitué de falaises, infranchissables sur 4,500 km.

Si l'on s'en rapporte aux conditions actuelles, pour s'approvisionner en eau, les occupants de l'abri avaient à parcourir, moitié en raidillon dans les éboulis, moitié en plat sur les terres d'alluvions, la distance de 400 m qui les séparait du Rhône, qui coule 90 m en contrebas.

Le site de Saint-Blaise offre pour le franchissement du fleuve des facilités qui furent souvent mises à profit (1).

#### CONFIGURATION ET AMBIANCE.

L'abri, qui s'étire sur une trentaine de mètres sous un faible surplomb de la falaise, est bas et sans profondeur (4 m en moyenne). Son état actuel représente, semble-t-il, une phase avancée du comblement d'un abri beaucoup plus vaste. Un large pan de rocher décroché, formant voûte, le divise en deux salles. Cette partie voûtée étant fortement décline, nous avons une salle haute au nord et une salle basse au sud ; cette dernière est seule représentée sur le plan (fig. 1) où l'aplomb de la falaise est marqué par une ligne tiretée.

Le plafond, fortement fissuré, est assez inquiétant par endroits ; le sol est partout bien sec, mais encombré de blocs de toutes tailles.

L'abri, masqué par la végétation, est invisible de la vallée, mais le